Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213503360-20260331-12_2026_CM-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de FOUGERES
Canton d'ANTRAIN
Commune de LE TIERCENT

Nombre de conseillers :
En exercice : 9
Présents : 9
Votants : 9

Date de convocation : 24/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE TIERCENT se sont réunis à la salle communale de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : HUBERT Christian, BOUCQUE Nathalie, COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence, HUARD Christophe, HURAULT Gérard, ETIENNE Magali, LOISEAU Hervé, LUETTE Héléna.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : ETIENNE Magali.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

12/2026/CM – DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune sera représentée à la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne par le maire (en tant que membre titulaire) et un membre suppléant.

Il invite les membres du Conseil à valider la représentation suivante :

- Titulaire : Mr HUBERT Christian
- Suppléant : Mr LOISEAU Hervé

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acceptent les membres suivants pour représenter la commune à la Communauté de Commune Couesnon Marches de Bretagne Mr HUBERT Christian – titulaire et Mr LOISEAU Hervé - suppléant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Christian HUBERT

Certifiée exécutoire le (date de réception par la Préfecture)
Transmise à la Préfecture le 3 avril 2026

MAIRIE DE LE TIERCENT et V.

MAIRIE
35460 LE TIERCENT
Tél : 02-99-95-01-13
Fax : 02-99-95-08-56
Email : mairie.letiercent@wanadoo.fr